

09 JUIL. 2010

ARRIVÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS SEDANAIS

DELIB N° 043-10

OBJET : Subvention globale et annuelle pour les animations de l'UCI - 2010.L'an deux mille dix, le 1^{ER} Juillet à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Sedanais s'est réuni en session ordinaire à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, après convocation adressée le 25 Juin 2010 par le Président en exercice, M. Didier HERBILLON. Et affichée le 25 Juin 2010.

NOMBRE DE DELEGUES STATUTAIREMENT	56
NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE (1 commune n'ayant pas désigné)	55
PRESENTS (titulaires et suppléants)	
DELEGUES TITULAIRES VOTANTS	44
DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS	7
POUVOIRS	0

ETAIENT PRESENTS :

Délégués titulaires : M. André DROUARD, Mme Maryse GOBERT, MM. Claude TUOT, Christophe BAILLY, Pierre CORNET, Mmes Evelyne MOREAUX-MASSIN, Dominique PATTE-MEURIE, MM. Frédéric LE GUINIO, Yves BARRIOL, Mmes Véronique JAMES, Raymonde MAHUT, MM. Bernard SPAZZI, Michel NAPARTY, Mmes Sylviane WANWETS WINKEL, Marie-Françoise KRANTZ, MM. Denis FERRON, Roger VIARD, Emmanuel JACQUEMIN, Gérard MANOT, Stephen KRAUS, Mme Fédora THEYS, MM. Roger WATELET, Christian APOTHELOZ, Mme Anne BARON, M. Michel BERNARD, Mmes Arlette CHARBONNIER, Marzia DE BONI, Pascale FABRE, M. Didier HERBILLON, Mme Elisabeth HUSSON, MM. Philippe JACOB, Francis MANSU, Mme Arlette VALLEE, MM. Jean-Claude CLOSSE, Stéphane DUMAY, Christophe DEGLAIRE, Guy ROGER, Eric DROUIN, Dominique LINDENBERGER, Didier ZANOTTO, Sébastien DELIEGE, Patrick DUTERTRE, François BUSSIERE, Roger FOURILE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir (article 8.5 du règlement intérieur) :

Délégués suppléants avec droit de vote : MM. Jean-Pierre NEVEUX, Michel JAUNET, Jean-Marie GERARD, Michel SALPETIER, Bernard GUIDEZ, Mme Géraldine ROUSSEL, Hannibal LEITE.

Délégués suppléants : MM. Mickaël HOLVECK, Louis REINBOLD, Christophe BERTIER, Mme Martine BERG, M. Mistral BANA, Mme Béatrice YAU, MM. Patrick GERARD, Denis AUPRETRE.

Absents excusés : MM. Jean-Claude SCHUBER, Bernard STRINGER, Jean-Paul COLINET, Mmes Annie MARLET, Sophie LINTINGRE, Monique HUCORNE, Dominique VIOT, MM. Eric PICART, Jean-Claude ROBIN.

Mme la vice-présidente chargée du Commerce et de l'Artisanat rapporte ce qui suit :
Depuis 2009, le soutien financier de la Communauté de Communes est sollicitée sur l'ensemble du programme d'animation de l'Union Commerciale et Industrielle de l'année, et non plus manifestation par manifestation.

DÉCISIONS PRÉCÉDENTES de la Communauté de Communes :

	Action	Montant du projet présentée	Subvention demandée	Subvention accordée	Montant du projet réalisé	Montant de subvention versée
2007	Foire Commerciale / Budget Communication	95 066.07€	5 000€	5 000€	103 264.50€	5 000€
	Centenaire UCI (kiosque)	45 800€	1 500€	1 500€	Opération non réalisé	Remboursement de l'acompte de 750 €
	Fêtes de Fin d'année	43 270€	3 500€	3 500€ sous forme de lots		3 500€ sous forme de lots
Total pour l'année 2007			10 000€	10 000€		8 500€
2008	Foire Commerciale / Budget Communication	132 751 €	5 000€	5 000€	115 514.72€	5 000€
	Fête de Fin d'année (Prévisionnel)	38 066.49	5 000€	5 000€	38 819.06 €	5 000€
Total pour l'année 2008			10 000€	10 000€		10 000€
2009	Animations 2009	560 055 €	10 000€	10 000€	545 105 €	9 733€
Total pour l'année 2009			10 000€	10 000€		9 733€

Demande de subvention du programme d'animation 2010 :

Les actions habituelles ont été reconduites (foire, braderies, fête des mères, vide-grenier, fêtes de fin d'année,...). L'UCI sollicite pour une subvention totale de la Communauté de 14 500 €, ventilée sur l'opération foire (7 000 €) et sur les animations (7 500 €) dans un budget total de 618 800 € (hors fonctionnement).

Après avoir étudié le budget prévisionnel 2010 de l'UCI, la commission commerce propose l'octroi d'une subvention de 9 000 € (subvention 2009 à laquelle est appliquée la réduction générale des budgets de 10%).

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Vote la subvention suivante

ASSOCIATION (Siège)	PROJET	Dépense Eligible retenue	SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES	
			TAUX	Montant maximum
l'Union Commerciale et Industrielle de Sedan	ANIMATIONS 2010	618 800 €	1.45%	9 000 €

- Autorise le Président et/ou la vice-présidente déléguée à établir l'arrêté de subvention correspondant et à procéder au contrôle et au règlement de la subvention, et à mener toute action se rapportant à cette opération,
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2010.

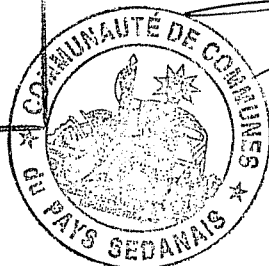
Fait à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures.

Reçu par le Représentant
de l'Etat le ...09 JUIL 2010...
Publié le ...09 JUIL 2010...
Notifié le

Pb LE PRÉSIDENT
P/Délégation

Le Directeur
E. AMSIL

P/EXPEDITION CONFORME,
LE PRESIDENT



Didier HERBILLON

